



Newsletter du 7 août 2025

L'initiative de la Jeunesse socialiste menace notre prospérité. La presse s'intéresse aux Banquiers Privés. Pour le Président d'economiesuisse, les avantages des nouveaux accords bilatéraux l'emportent clairement sur les inconvénients.

Denis Pittet, Président de la Fondation Genève Place Financière et membre du Comité de l'ABPS, s'exprime dans « Le Temps » au sujet de l'initiative « *Pour l'avenir* » des Jeunes socialistes, sur laquelle le peuple suisse sera amené à se prononcer le 30 novembre prochain. Cette initiative veut imposer les successions dépassant 50 millions à hauteur de 50% pour investir en faveur du climat. Il s'agit d'une initiative très dommageable pour l'économie, car le risque de voir les entreprises familiales s'exporter à l'étranger inquiète particulièrement. M. Pittet rappelle que le Royaume-Uni et la Norvège ont récemment modifié sensiblement leur fiscalité, ce qui a conduit à un exode des contribuables les plus importants. Par conséquent, en cas d'acceptation de

- [Le Temps](#)

« *Bilanz* » consacre un article aux « Banquiers Privés », terme qui est en effet réservé aux Associés indéfiniment responsables des affaires de leur banque, en vertu de sa structure juridique. Ces banques au profil particulier ne sont plus que 5 en Suisse (après 81 en 1941, 17 en 2000) : Baumann & Cie et E. Gutzwiller & Cie à Bâle,

- [Bilanz](#)

l'initiative, le départ massif des contribuables ciblés entraînerait des baisses de recettes dans les impôts aussi en Suisse. Par ailleurs, les initiants estiment que cette ponction fiscale rapporterait environ 6 milliards de francs par an, qui seraient utilisés pour lutter contre la crise climatique de manière socialement juste. Le Conseil fédéral a démontré le caractère fantaisiste de ces estimations de recettes. En réalité, la place financière fait partie de la solution pour apporter sa contribution au développement durable : les banques helvétiques seront en mesure de financer une grande partie des mesures pour la transition de la Suisse vers une économie sobre en carbone, à travers des crédits hypothécaires et aux entreprises.

Bordier & Cie à Genève, Rahn+Bodmer & Co. à Zurich et Reichmuth & Co à Lucerne. Ces Maisons se réunissent au sein de l'Association des Banquiers Privés Suisses. L'article relève notamment le service personnalisé aux clients, qui sont souvent fidèles à leur banque depuis plusieurs générations.



Christoph Mäder, Président de l'association faîtière economiesuisse, s'exprime dans la « NZZ » au sujet du dossier européen. Il est convaincu que les avantages des nouveaux accords bilatéraux avec l'UE l'emportent largement sur les inconvénients. Il estime que la Suisse bénéficie ainsi des avantages d'un membre de l'UE sans en être membre elle-même. Il rappelle que les accords bilatéraux III sont un ensemble d'accords spécialement adaptés aux besoins de la Suisse, qui lui garantissent l'accès au marché intérieur européen dans des

domaines clairement définis. D'autant plus que la Suisse fait partie intégrante de l'Europe sur les plans historique, économique, social et sécuritaire. La situation géopolitique actuelle le montre plus que jamais ; les alliés de la Suisse les plus proches se trouvent en Europe. Il est donc essentiel que la Suisse dispose d'un accord stable pour l'accès au marché intérieur. Par ailleurs, les milieux économiques insistent à juste titre sur une mise en œuvre « favorable aux entreprises » des accords dans la législation suisse.

- [NZZ](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.